



MULHOUSE
Danse
CLUB



Fédération
Française
de Danse.

Ecole de Danse Marc Fabrici & MULHOUSE Danse Club

Organisent, sous l'égide de la Fédération Française de Danse

Le Samedi 1^{er} Février 2025

COMPETITION
Agrée FFDanse
25-011

**Complexe sportif 17 rue du Printemps
68870 BARTENHEIN**

Horaires Prévisionnels

Ouverture des portes : 09 h 00 Début des compétitions : 10 h 00

(Cet horaire sera susceptible de changement en fonction des inscriptions, il sera impératif de consulter le timing définitif sur le site FFD à partir du 28 Janvier 2025, sur Facebook et sur le site <https://www.ecoledansemulhouse.fr/>)

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossier

Compétitions de sélection aux championnats de France

Le Championnat Régional de Danse Sportive Grand Est

Championnat Interrégional Latines et Standard (1 piste)

Juvéniles 1	Latines et Standards	Juvéniles 2	Latines et Standards
Juniors 1	Latines et Standards	Juniors 2	Latines et Standards
Youths	Latines et Standards	Adultes	Latines et Standards
Séniors 1	Latines et Standards	Séniors 2	Latines et Standards
Séniors 3	Latines et Standards	Séniors 4	Latines et Standards

Séniors 5 Standards

Espoir Latines et Standards

Solo Danse moins de 14 ans

Latines et Standards

Solo Danse moins de 19 ans

Latines et Standards

Solo Danse moins de 30 ans

Latines et Standards

Solo Danse 30 ans et plus

Latines et Standards

Organisation Technique :

Juges Nationaux

Chairman

Directeur de Compétition

Juges désignés

Pascal BEY

Thierry THUAULT

Par les comités

Organisateurs

Scrutateur

Patrick FARGIER

Date limite d'inscription : Vendredi 24 Janvier 2025

Aucune Inscription ne sera prise en compte après cette date.

Inscription sur le site : <https://extranet.ffdanse.fr/>

(Aucune Inscription compromettant le déroulement ne pourra être acceptée après cette date)

PROTEGE-TALONS OBLIGATOIRES

(Sous contrôle du Chairman)

Droit de dossard et licence

Droit de dossard

Un droit de dossard obligatoire sera exigé de tous les couples des catégories Youth, Adulte et Seniors s'inscrivant à toute compétition inscrite au calendrier fédéral (sauf épreuves du Championnat de France). Ce droit de dossard s'élève au maximum à 10 € par couple et 5 € pour les Solo Danse et sera à régler directement à l'organisateur.

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, les compétiteurs devront présenter leur « passeport danse » ou leur licence de la saison en cours. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Désistement :

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

RENSEIGNEMENTS OU DEMANDES D'INFORMATIONS

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information.

Musique : TENDANCES DJ Christine

Contacts le jour de la compétition : 06 80 75 45 52 / 06 78 94 71 16

Renseignements/Réservations :

Toutes les infos concernant l'accès à la salle, et les réservations vous seront communiquées sur le site du club :

Les Présidents et Entraineurs des Clubs inscrits aux compétitions bénéficieront du libre accès à la salle sur présentation de leur licence de la F.F.D. en cours de validité.

Prix des Places pour la journée

Gradins : 13€

Gradins Licenciés (sur présentation de la licence) : 10 €

Tables : 19 € (réservation recommandée)

Gratuit pour les moins de 10 ans

Réservation : <https://www.billetweb.fr/elsass-cup>

Restauration rapide et buvette sur place

Nous souhaitons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette compétition et vous prions d'agréer nos salutations sportives.

Marc FABRICI

Thierry THUAULT

MULHOUSE Danse Club

Directeur de Compétition

Ecole de Danse Marc Fabrici